

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**ROUTES : TRAVAUX DE REFECTION DE CHAUSSEE ET DE SECURISATION  
DANS LES GORGES DE L'ARDECHE**

22 octobre 2021

**Le Département de l'Ardèche pilote plusieurs chantiers dans les Gorges de l'Ardèche. Travaux de réfection de chaussée, sécurisation de falaise et mise en sécurité suite aux éboulements du printemps dernier, la route des gorges de l'Ardèche (RD 290) fait l'objet de 3 interventions en cours et à venir. Revue de détails suite au point presse qui s'est tenu au Serre de Tourre ce vendredi 22 octobre.**



**> ROUTE DES GORGES**

30 kilomètres de chaussées sont en cours de renouvellement sur la route touristique des Gorges de l'Ardèche entre Vallon-Pont-d'Arc et Saint-Martin-d'Ardèche. Ces travaux, qui devaient s'achever avant les vacances de la Toussaint, ont dû être repoussés de quelques jours pour pouvoir toujours disposer d'un accès depuis Saint-Remèze, commune de passage de la déviation.

La moitié des travaux, soit environ 14 kilomètres, est déjà terminée. La réfection des 14 autres kilomètres de chaussée et d'accotements est en cours **depuis mardi 19 octobre**. La route est coupée au trafic entre le Serre de Tourre et le carrefour de la Madeleine. Les équipes chargées du suivi de ces travaux tablent

sur une **réouverture de la route au plus tard le vendredi 29 octobre**.

Durant le week-end du 23 et 24 octobre, les travaux sont en pause. La circulation sera ainsi possible sur la RD 290 entre le vendredi 22 octobre 17h30 et le lundi 25 octobre 7h30. Le coût de ces travaux, 1,163M€, est pris en charge à 50 % par le Département et à 50 % par la Région.

Il est à souligner que ce chantier est exemplaire à plusieurs titres : de par sa taille, puisqu'il s'agit d'un chantier long de 28 km, sans riverains, représentant une surface de 200 000 m, et de par sa qualité énergétique. La technique utilisée pour la couche de roulement (faible épaisseur de couche, températures tièdes 120° au lieu de 160°, matériaux recyclés) et la réduction de matériaux mis en œuvre pour la conduite de ce chantier (14 000 T contre 20 000 T) assurent, en effet, une réalisation à la fois efficace et vertueuse.



*« Avec un linéaire aussi long, près de 30 km, c'est un chantier d'envergure comme on en a rarement vu en Ardèche. Je tiens à saluer le professionnalisme des agents de la direction départementale des routes et de la mobilité et celui des entreprises qui interviennent. C'est par ailleurs un chantier exemplaire quant au choix des matériaux : 30% des matériaux utilisés sont des matériaux recyclés provenant d'autres chantiers réalisés sur le réseau routier ardéchois. » précise **Jean-Paul VALLON**, vice-président du Département de l'Ardèche, en charge des routes et de l'aménagement du territoire.*

Ce chantier a été réalisé par la société Braja Vesigne, basée à Orange qui travaille régulièrement en Ardèche et par la société Satp, basée à Aubenas.

**Contact** : Virginie Perrin 06 78 29 22 89 / Corine Fontanarava 06 82 83 25 22  
com@ardeche.fr

> SERRE DE TOURRE

**Ce deuxième chantier a débuté le lundi 18 octobre et se déroule pendant 15 jours** en parallèle de la deuxième phase des travaux précédemment cités pour minimiser la gêne aux usagers.

Il se situe au **Serre de Tourre** dans le cadre du suivi des ouvrages de protection des falaises. Il s'agit là de remplacer un grillage de protection contre les chutes de pierres. L'écran actuel de 30 m de long doit être changé car les câbles, les serres-câbles et la barrière elle-même ne correspondent plus aux normes en vigueur. De plus, il est nécessaire de l'allonger de 20 m vers l'aval afin de couvrir toute l'instabilité rocheuse. La nouvelle barrière fera 50 m de long et 4 m de hauteur. Le coût de ce remplacement est de 50 000 €. **Il est important de rappeler que ces travaux se déroulent en site Natura 2000 et que, dans un souci de préservation, cette intervention a été programmée en dehors de la période de nidification des rapaces comme l'aigle de Bonelli ou le hibou Grand-Duc présents sur ce site.**



> GROTTES DES TUNNELS

**La troisième intervention** sur ce site également protégé est la plus délicate et aussi la plus longue. Elle se situe dans **la zone de la Grotte des tunnels**. Il s'agit d'intervenir **suite à l'éboulement qui s'est produit le 4 mai dernier** entre Vallon-Pont-d'Arc et le pont d'Arc. Une première mise en sécurité a été réalisée quelques jours après l'éboulement par l'entreprise Hydrokarst, mandatée par le Département. Il faut à présent rendre cette sécurisation pérenne. Hydrokarst doit donc à nouveau intervenir pour miner une écaille rocheuse de plusieurs mètres cube située en haut d'un talus 50 mètres au-dessus de la route, emmailloter et ancrer des blocs rocheux et enfin poser deux écrans passifs permettant de retenir les éventuelles chutes de blocs et de pierres, dont un écran de 35 m de long sur 5 m de hauteur. Cette intervention est **prévue du 15 novembre au 15 décembre** et nécessitera la fermeture de la route les 15 premiers jours. Ensuite des fermetures ponctuelles de 30 minutes seront nécessaires, **la pose de l'écran nécessitant l'intervention d'un hélicoptère.**

Le coût global de ces sécurisations (études et mise en œuvre au printemps et à l'automne) est d'environ 150 000 €.

Le chantier est réalisé par la société Hydrokarst SA, basée à Grenoble, qui possède une succursale à Aubenas.

---

Contact : Virginie Perrin / Corine Fontanarava – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



ardeche.fr - 0 801 900 007 (appel gratuit)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)